



Ministère de l'Agriculture
Centre National de Lutte Antiacridienne

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA SITUATION ACRIDIENNE

PERIODE DU 11/12/2015 AU 21/12/2015

N°349

I. Conditions météorologiques :

Cette décade a été marquée par le renforcement des vents de secteur Est à sud-est sur l'ensemble du pays. Cette situation a engendré une visibilité affectée à réduite par sable ou tempête de sable sur le nord, le centre et la bande sud du territoire. Les températures ont connu des baisses sensibles durant cette période et particulièrement sur le Tirris-Zemmour l'est de l'Adrar et le Tagant (Source ONM).

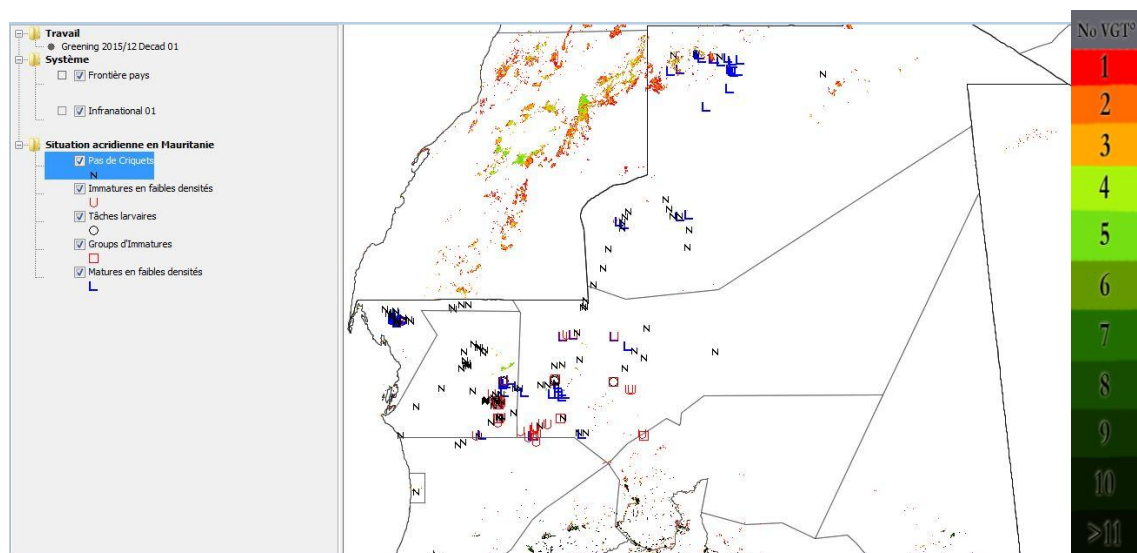
II. Conditions écologiques :

Les conditions écologiques demeurent favorables à la reproduction et à la survie du Criquet pèlerin, particulièrement dans l'aire de reproduction hiverno-printanière (centre et nord-ouest du pays) où le couvert végétal annuel est encore vert au niveau de Tiris Zemour, Dakhlet Nouadhibou et dans une moindre mesure dans les régions de l'Inchiri et de l'Adrar.

III. Situation acridienne :

D'une façon générale, la situation acridienne est restée caractérisée par la présence de taches larvaires en mélange à des groupes d'ailés *solitario-transiens* localisés au niveau du Centre du pays et d'un effectif moins important dans le nord et le nord ouest du pays (Tiris Zemour et Dhakhlet Nouadhibou) où quelques individus dispersés ont été localisés en faibles densités.

Les opérations de traitement ont été réalisées en Inchiri et en Adrar contre des taches larvaires composées de larves tous stades confondus avec la dominance des stades L₄ et L₅. Ces taches larvaires qui ont des densités allant de 1 à 3 larves/m² occupent, de façon discontinue, des superficies variant de quelques dizaines de m² à 50 ha. Quant aux groupes d'ailés matures et immatures *solitario-transiens* ont des densités oscillant entre 100 à 3500 individus / hectare (voir la carte ci-dessous).



**Carte de la situation acridienne en Mauritanie du 11 au 21/12/2015
avec la carte de verdissement de la 1^{ière} décade du mois décembre 2015**

IV. Traitement :

Au cours de cette décade 249 ha ont été traités. Ce qui porte le cumul des opérations de traitement à **3867 ha** traités depuis le début des opérations de traitement le 2 novembre 2015.

V. Dispositif :

La campagne antiacridienne 2015-2016 a été lancée le 18 septembre 2015. Le dispositif d'intervention est composé de 9 équipes déployées comme suit :

- Une équipe au Nord Trarza (Awkers, Aguilal Fai, Adhm Agjourat) ;
- Quatre équipes en Inchiri et en Adrar (Zgueimir, Amlil, Ifezouiten et Amessaga) ;
- Une équipe à Dakhlet Noudhibou (Tijirit et Taziazet) ;
- Trois équipes au Tiris Zemmour (Fdeirik, Zouerat et Bir Moghreïn).

Ce dispositif est en cours de renforcement afin d'assurer une couverture plus large et multiplier la localisation et le traitement des cibles.

VI. Stock de pesticides :

Le stock des pesticides disponibles au niveau du magasin central est de **9 000 litres** de Chlorpyrifos 240.

VII. Prévisions :

Compte tenu de l'état des conditions écologiques qui sont favorables à la survie et à la reproduction, au niveau des zones de reproduction hiverno-printanière d'une part et la présence d'un effectif important composé d'ailés et de larves tous stades confondus d'autre

part, on s'attend à une augmentation de ces effectifs et la formation de tâches et bandes larvaires ainsi que le déplacement de petits groupes d'ailés dans les décades à venir.

VIII. Divers :

- Dans le cadre du Programme EMPRES de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région Occidentale (RO) la 14^{ème} réunion des chargés de liaison a été organisée du 07 au 11 décembre 2015 à Nouakchott en Mauritanie, suivie de la 11^{ème} réunion du Comité de pilotage dudit Programme les 14 et 15 décembre 2015 également à Nouakchott, Mauritanie.